



Recel de communauté, fraude...

Par **jibi7**, le **18/10/2013 à 20:35**

Bonjour ,
pour une amie que je cherche à aider je voudrais trouver des sources ou moyens de trouver les preuves de recels de biens et de revenus .
En effet plusieurs années après l'avoir abandonnée avec ses enfants et les dettes communes il prétend demander sa part sur un bien en France pour lequel il n'a rien payé.
Alors que pendant ce temps il a acheté un appartement en Espagne au nom d'une concubine avec des revenus dissimulés..elle aurait besoin de trouver un enquêteur ou organisme lui permettant de le prouver et de faire réintégrer dans les comptes .
Quel organisme ou enquêteur fiable contacter ?
une requête officielle en France a-t-elle des chances d'aboutir et dans quels délais ?
cordialement

Par **amajuris**, le **18/10/2013 à 20:46**

bjr,
je suppose qu'ils étaient sous le régime légal.
donc si le bien a été acquis pendant le mariage, le bien est commun, peu importe le financement puisque les gains et salaires sont communs.
pour demander sa part cela ne peut se faire qu'à l'occasion du divorce.
mais vous ne précisez pas si ce couple était marié ou non.
cdt

Par **jibi7**, le **18/10/2013 à 20:52**

le couple français est marié mais le domicile abandonné depuis plus de 10 ans sans contribution au ménage ni aux dettes etc..
c'est lors de sa demande de divorce que le fuyard prétend ensuite dissimuler ses biens et revenus en Espagne..